Envoyé en préfecture le 03/06/2026
Reçu en préfecture le 03/06/2026
Publié le
ID : 022-212202873-20260528-2026_38-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département des Côtes d'Armor

Arrondissement de Saint-Brieuc

Commune de SAINT-DONAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DELIBERATION 2026-38

L'an deux mil vingt-six le vingt-huit mai, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence de Michel PETRA, Maire.

Présents : MM Michel PETRA Michel, Marie-Annick GÉLIN, Laurent CARRÉ, Caroline KOENIG, Johan BERTRAND, Gilles NICOL, Sandrine DAMANY, Isabelle LE CARDINAL, Julien MEHEUST, Anthony LE COCGUEN, ~~Sandra LE VACON~~, Marine CARDINAL, Pierre-Emmanuel VILLA, Séverine PALLU, Fabienne LE FOLL.

Absents excusés :

Sandra LE VACON qui a donné procuration à Marie-Annick GÉLIN

Secrétaire de séance : Caroline KOENIG

Nombre de présents : 14 **Nombre de votants** : 15

Nota : Le Maire certifie que la convocation a été faite le 23 mai 2026

2026-38 : LOCATION PHOTOCOPIEUSE

Vu la nécessité d'assurer la continuité du service d'impression au sein de la structure ;
Vu l'échéance de la location actuelle avec le prestataire KOESIO fixée au 30 juin ;
Vu les propositions commerciales reçues de trois fournisseurs ;
Considérant qu'il convient de comparer les offres selon les critères de coût global, de qualité de service, de maintenance et de simplicité de gestion ;

Devis 1 BRS BUREAUTIQUE	Devis 2 KOESIO	Devis 3 KINOCAMINOLTA
Achat : 2 434€ HT ou Location : 147€ HT Copie NB : 0.0037€ HT Copie couleur : 0.034€ HT	Location : 215€ HT/trimestre Copie NB : 0.0028€ HT Copie couleur : 0.026€ HT	Location : 299€ HT/ trimestre Copie NB : 0.0021€ HT Copie couleur : 0.022€ HT

Envoyé en préfecture le 03/06/2026
Reçu en préfecture le 03/06/2026
Publié le
ID : 022-212202873-20260528-2026_38-DE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- **RETENIR** l'offre de KOESIO ;
- **RECONDUIRE** le contrat à compter du 30 juin ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de la présente décision.

La secrétaire de séance,
Caroline KOENIG

Le Maire,
Michel PETRA

MAIRIE DE SAINT DONAN
Côtes-d'Armor